

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Emprunt fédéral 3 % de fr. 24,248,000 de 1897.

Remboursement de capital au 31 décembre 1927.

Ensuite du tirage qui a eu lieu aujourd'hui, les obligations suivantes de l'emprunt susindiqué seront remboursées dès le 31 décembre 1927 et cesseront de porter intérêt à partir de cette date :

Nos 81—100	6541—6560	10181—10200	17321—17340
1581—1600	6601—6620	11481—11500	17421—17440
3661—3680	7321—7340	11781—11800	18021—18040
3841—3860	7521—7540	12861—12880	19781—19800
4741—4750	7861—7880	13021—13040	19901—19920
5421—5440	8241—8250	13501—13520	20281—20300
6141—6160	8341—8360	14141—14160	21141—21160
6501—6520	9021—9040	14861—14880	22381—22400
6521—6540	9961—9980	17041—17060	22441—22460

Le remboursement de ces obligations, d'ensemble 700,000 francs, aura lieu :

en *Suisse* : à tous les guichets de la Banque nationale suisse et des autres banques suisses;

en *France* : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris, au Crédit Lyonnais, à Paris, et au Crédit Commercial de France, à Paris.

Les titres suivants, sortis lors des tirages antérieurs, n'ont pas encore été présentés pour le paiement :

31 décembre 1924 : Nos 1862—1863, 5501, 12835—12840.

31 décembre 1925 : Nos 2440, 6949—6953, 8583, 11040, 16701—16704, 16711, 16714—16715, 17701—17709, 17714, 19031, 23781—23783.

31 décembre 1926 : Nos 883—891, 5525—5527, 5535—5538, 5635—5639, 6714—6715, 6720, 8505, 8507—8508, 8511—8513, 8515, 8517, 8518, 8841—8855, 12911—12913, 15365—15367, 16254—16260, 16593, 16621, 17594, 17596, 18261, 18267—18272, 19661—19680, 21321—21324, 21326—21328, 23914—23920.

Ces titres ont cessé de porter intérêt dès le jour de l'échéance du capital.

Berne, le 15 septembre 1927.

Services fédéraux de caisse et de comptabilité.

Emission de loteries.

En application de l'article 5, 4^e al., de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les loteries, il a été dressé un tableau des *autorisations accordées* par les cantons en 1926 sur la base de cette loi. Lesdites autorisations concernent l'*émission de loteries d'utilité publique ou de bienfaisance*.

Ce tableau est en vente à l'administration soussignée au prix de fr. 1.—.

Berne, le 19 septembre 1927.

Administration fédérale des contributions.

Nouvelle édition de la Constitution fédérale.

L'administration soussignée vient de publier une *nouvelle édition de la Constitution fédérale* avec les modifications survenues jusqu'au 30 juin 1926. La brochure contient en outre un aperçu historique sur le développement du droit constitutionnel depuis le pacte fédéral et un répertoire alphabétique.

Prix de l'exemplaire broché: fr. 1.50 plus port (20 cts.); contre remboursement fr. 1.75.

Administration des imprimés de la Chancellerie fédérale.

Mise au concours de travaux, de fournitures et de places, annonces et insertions

PLACES

Branche de service. S'adresser à	Place vacante	Traite- ment Fr.	Délai d'inscrip- tion	Conditions d'admission
Département de l'intérieur. Ecole polytechnique fédérale. (Président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.)	Chaire extraordinaire de photographie.		15 octobre 1927 [2..]	Pour tous renseignements concernant les conditions de concours, le traitement, etc. s'adresser au Président du Conseil de l'Ecole.

Entrée en fonctions: 1^{er} avril 1928.

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1927
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	39
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.09.1927
Date	
Data	
Seite	231-232
Page	
Pagina	
Ref. No	10 085 073

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.